

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CTR – 9 et 10 janvier 2010

Elaboré par Christine RIVAL

Pour raisons familiales graves, Christian n'a pu se joindre à moi pour cette réunion, je m'y suis donc rendue seule.

Généralités

Monsieur Petitdidier nous présente M. Grandidier (!), responsable du groupe Presse ATC. Ce groupe a racheté Chiens 2000 ainsi que Chiens Sans Laisse. Voici ce qu'il nous propose : tous les 6 mois, un récapitulatif des activités cynophiles gratuit remplaçant le B.O. pour tous les licenciés (ces deux récapitulatifs eux-mêmes assemblés en un seul numéro tiré à 3000 exemplaires pour les expos, championnats, subventions diverses) ; en plus de ces 2 numéros gratuits, le groupe presse propose 4 numéros ordinaires proposés à l'abonnement au prix de 17 €/an. Dans ces numéros, 32 pages sur 64 seraient consacrées aux activités CNEA, à charge pour tous de faire vivre ces pages.

Eukanuba

La société Eukanuba implantée en Hollande, possède une antenne en France employant 47 personnes. Depuis 1 an, cette société est partenaire officiel de la FCI. Elle cherche à s'implanter en France et pour cela, sponsorise l'agility, le fly-ball, l'école du chiot, l'OBRythmée, participe aux frais de déplacements de l'équipe de France au Championnat du Monde, fournit la nourriture pendant 1 an aux chiens de l'équipe de France, fournit également des tee-shirts pour les sélectifs de l'équipe de France. J'en reparlerai pour chaque discipline en fonction du partenariat.

Le site : eukanuba.fr

Le représentant pour la France : Olivier GREGOIRE – 04 37 05 18 10 – 06 30 27 81 20.

Licences

La présentation des licences sera différente pour 2011, avec une base de données qui sera pérenne : les données des licences de l'année précédente resteront dans la base avec possibilité de modification. On pourra faire comme avant, imprimer, signer et envoyer au CTR par poste, ou bien, grâce à une autre base de données, les présidents auront la possibilité de valider les licences de leurs clubs sur internet, même chose pour les CTR, seuls les chèques seront envoyés par poste. Apparemment, le travail est bien avancé et Serge Félix pense que, dès cette année, les nouvelles demandes de licences pourront se faire de cette façon.

Agility

Nous avons fait des groupes de travail ; je faisais partie du groupe Agility. Voici ce que nous avons demandé :

Nous avons travaillé sur le sélectif du Trophée des Grandes Régions ; nous avons pensé qu'il était difficile de rentabiliser ces sélectifs, les distances étant trop grandes, il y a eu peu de participants (200 en moyenne au lieu des 400 prévus). Monsieur Petitdidier était d'accord avec nos propositions et est même allé plus loin. Pour 2011 (2010 restera en l'état), nous ferons comme nous voudrions, nous pourrions faire un sélectif dans notre seule régionale, ou

nous associer avec une ou deux autres régionales (en fonction bien sûr de l'importance des régions) ; il avait un peu l'air de dire que nous ne saurions pas entreprendre seuls ces sélectifs ; à nous de lui prouver le contraire !

Deuxième point que j'ai soulevé personnellement face à M. Petitdidier ; les quotas des Championnats Régionaux pour le Championnat de France en 3^{ème} degré. J'ai fait remarqué que dans notre Régionale, en cat.C, 3 équipes faisant partie de l'équipe de France concourraient pour le Championnat de France et qu'une seule serait sélectionnée alors que toutes étaient aussi méritantes. Je demandais donc que le quota minimum soit de 2 par catégorie, ce qui a été accepté pour 2011.

Toujours pour les Championnats Régionaux, la CNEAC voulait instaurer de nouvelles conditions pour y accéder : 3 ou 5 excellents, les Très Bons n'étant plus acceptés. Nous avons fait valoir qu'il n'y aurait plus de chiens à nos Championnats ; ils ont donc acceptés les TB pour accéder à la Coupe mais sont restés sur les Excellents pour pouvoir accéder au Championnat de France.

Jean-Luc GENOT, responsable du GT Agility a demandé que l'on fasse remonter plus d'infos sur le site : cneac_gt.agility08@orange.fr.

Manque d'infos sur les BER : entraînements, stages, photos, petits compte-rendus seront les bienvenus.

Le Pied à l'Etrier est toujours d'actualité ; il s'apparente plutôt, je dirais, à une « portes ouvertes » puisqu'il sert à faire découvrir les disciplines de la CNEAC.

Aucune remontée des compétences au niveau des Pôle Agility France (délégués et juges) qui devraient être un vivier des nouvelles compétences des équipes en France.

Un cahier des charges remanié pour l'organisation des concours sera bientôt sur le site.

Pour les Finales, un gestionnaire est chargé de la prospection des sites ; les clubs désirant faire acte de candidature pour une finale doit le faire auprès de son CTR.

Calendrier conventionnel (ces dates peuvent légèrement changer en fonction du calendrier de la Régionale qui prendrait une finale)

Championnat de France : 1^{er} week-end de Juin

GPF : 1^{er} week-end de Juillet

Trophée : 2^{ème} week-end d'Août

Pour 2011 :

Championnat de France à Ste Euphémie (Cibeins) les 11 et 12 juin

GPF à Ville sous Anjou les 2 et 3 juillet

Trophée à Miramas les 13 et 14 août.

Championnat du Monde les 7-8-9 octobre à Liévin.

Pour 2012, le gestionnaire est à la recherche de sites.

Pour le Ch. De France et pour éviter les pertes de temps et le retour moins tardif des concurrents dans leur foyer, il est prévu le défilé et le vin d'honneur le samedi soir avec reprise des épreuves le dimanche à 7 h 30.

Un juge étranger sera invité pour le 3^{ème} degré du Ch. De France.

La Finale du Trophée a rencontré un vif succès. Pour 2010, le règlement va changer : chaque élimination comptera 50 pts. Chaque pénalité, 5 pts. Exemple : Elimination par dépassement du TMP = 50 pts + 1 pt par seconde de dépassement ; 3 refus = 3 X 5 pts + 50 pts.

Pour 2011, le Trophée sera joué sur 2 agility + 1 jumping par souci de gagner du temps et ne pas finir trop tard.

European Open

Les dossiers d'inscription sont à envoyer jusqu'au 31 mars. Cette finale a été instaurée pour les chiens non LOF ; or, il s'avère qu'il y a très peu de chiens non LOF et beaucoup plus de chiens LOF. Il faut inciter les conducteurs de chiens non LOF à s'inscrire, sinon cette finale sera supprimée à plus ou moins long terme puisqu'elle ne cible pas son public.

A rappeler, la CNEAC rembourse 100 % des frais au 1^{er} sur le podium, 50 % au second et 30 % au troisième.

Equipe de France

Le staff technique est maintenu jusque 2011.

Les sélectionnés de 2009 ne participent pas à la 1^{ère} sélection.

Jeunes conducteurs (Serge Félix)

Les licences sont en progression pour les Juniors : 357 en 2009 contre 310 en 2008 ; mais en régression pour les poussins : 208 en 2009 contre 227 en 2008. Il y a plus de filles que de garçons.

2 Jeunes Conducteurs nous ont représenté à l'European (2 sœurs).

Championnat de France des Jeunes Conducteurs : 109 équipes, 23 régions ; 38 A, 24 B, 44 C, 1 D.

En 2010, le Championnat aura lieu de nouveau à St Pantaléon de Larche.

17 brevets ont été délivrés en 2009, ce qui est peu. Il suffit d'avoir 3 excellents dans n'importe quelle épreuve sous 2 juges différents pour obtenir un beau brevet. Envoyer les résultats à Serge Félix et joindre une enveloppe A4 (grande) timbrée pour un poids de 50 g.

Ecole du chiot

Sur 1350 clubs en France, il y a 217 écoles du chiot. Les affiches, totem, flyers, banderoles, DVD, diplômes, sont à demander à René Villela par l'intermédiaire du CTR qui regroupera les demandes de sa région.

Pour toute formation Ecole du Chiot, une demande de subvention de 304 € peut être demandée au secrétariat avec rapport, et photos. Cette subvention est donnée par RC.

Voilà où on reparle d'Eukanuba. Eux aussi proposent des avantages : 1 sac de 3 kg offert à chaque nouvel adhérent de l'Ecole du Chiot, 1 chèque valable en magasin pour 1 sac acheté (3 ou 15 kg) = 1 sac offert, et enfin accès à la sacherie professionnelle (par l'intermédiaire du club) en sac de 20 kg à tarif club (remise annuelle au club sur volume Junior = 10 %)

Handisports

C'est tout nouveau. Une licence handisports peut être demandée pour l'agility. Un certificat médical simplifié sera demandé pour évaluer le handicap : des chiffres correspondant au handicap seront apposés sur la licence : handicap visuel ou auditif (clochette au cou du chien par exemple), marche « facile » ou avec béquilles ou déambulateur, fauteuil manuel ou électrique. Le conducteur n'est nullement obligé de prendre une licence handisports et peut concourir avec les personnes valides. La personne munie de cette licence fera le même parcours que les personnes valides mais sera classée à part. Pour le moment, Progagil ne reconnaissant pas ce classement, il sera fait à la main sur des feuilles téléchargeables sur internet.

La licence handisports ne pourra pas avoir de carte conducteur (mais le chien pourra être conduit par un Jeune Conducteur). Une plaquette explicative sera éditée pour les clubs.

Pour les personnes ayant pris une licence normale et désirant avoir une licence handisports, elles doivent la demander par mail à JP Garcia (par l'intermédiaire du CTR) avec le numéro de licence, et elles recevront leur nouvelle licence (pas de licence handisports pour le fly-ball).

Pour 2010, les handisports seront invités au Championnat de France, uniquement les 2^{ème} degré.

Fly-ball

Le fly-ball est un sport d'équipe, au moins 2 personnes. Il est monté en flèche et est redescendu. Il y a un manque d'échange dans les régions, les gens ne se déplacent pas facilement.

Le lanceur peut faire partie d'une autre équipe mais c'est lui qui connaît bien les chiens et c'est lui le chef d'équipe. Le lanceur doit absolument avoir une licence complète (carte de base + licence fly-ball).

Les licences : 537 licences, 73 cartes conducteurs, 95 races différentes.

Eukanuba propose des mallettes de bienvenue pour chaque concurrent au GPF d'Avignon.

Délégués : vérifier les infos sur cnea.net et corriger ; organiser une journée d'entraînement régional/semestre peut-être au cours d'une journée « pied à l'étrier », valoriser par le biais de la presse spécialisée.

La nouvelle version Logifly V2 sera bientôt téléchargeable sur internet (1^{er} mars)

Frisbee

Le règlement a été validé en 2009. Nous sommes à la recherche de partenaires. Purina Dog Chow offre 5000 frisbees.

4 stages d'initiation de 2 jours auront lieu, 1 dans chaque grande région avec un animateur technique polonais + Gilles Sentost (pris en charge par Purina).

OB Rythmée

9 stages ont eu lieu réunissant 200 personnes. 27 moniteurs formés en 2009. 105 races mais surtout des Border-Collies et des Bergers Australiens.

Eukanuba a payé la redevance à la Sacem à hauteur de 3000 €

En 2010, le nombre des accessoires est libre.

Le Championnat du Monde aura lieu au Danemark les 25 et 26 juin, 6 équipes sont engagées. Peuvent concourir les chiens LOF ou reconnus par la FCI.

Chien visiteur

3 ans d'existence, grande progression (1 en 2006, 274 en 2009), 12 formateurs.

Il y a eu 13 stages en 2009. Une plaquette est disponible. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits.

Eric Trivelin conseille d'introduire des béquilles, fauteuils roulants dans les Ecoles de chiots afin de les habituer très jeunes à ces objets nouveaux.

L'accès est facile dans les maisons de retraite ou d'handicapés, mais plus difficile dans les hôpitaux à cause des problèmes d'hygiène.

Au cours des stages, on évalue aussi bien le chien que le conducteur (parfois, le chien est recalé, parfois ce peut être le conducteur.)

Cani-cross

Le manque d'essor du cani-cross est souvent dû au fait qu'il faut appartenir à un club (c'est cher) sans pouvoir profiter des structures de ce club puisque le cani-cross se pratique en-dehors du club.

120 séniors, 20 juniors, 10 poussins. 28 à 30 courses recensées.

Le cani-cross pourrait devenir un « cross canin » géré par la SCC en partenariat avec la FFST qui reconnaîtrait nos licences et nous laisserait participer à tous les cross.

Attelage (Gilles Aymard)

Toutes les races de chiens sont acceptées sous condition d'une taille au garrot de 50 cm mini. Initiation à partir de 7-8 mois, Brevet à 12 mois, Concours à 15 mois. 90 licenciés.

Matériel : harnais (4 cm de largeur) + attelage : coût environ 250 €.

Les chiens de 2^{ème} catégorie sont acceptés muselés (style cage) avec une petite laisse ou une poignée sur le harnais pour les tenir dans le public.

Brevet : régularité 5 à 10 minutes + obstacles (pas de temps)

Concours : régularité ½ heure (pont, forêt) + obstacles (pas de muselière pour les chiens de 2^{ème} catégorie puisque lieu privé). Harmonie : référence historique.

Interdiction absolue de transport d'enfants.

Le GT a changé en 2009.

Voici résumées les nouvelles qui m'ont semblé intéressantes durant ces deux journées ; l'ambiance était agréable. Bonne Lecture.